

# PARC NATUREL RÉGIONAL DU VERCORS

Mise à jour mai 2011

## Caractéristiques : Données générales

Date de création :	16/10/70
Dernier classement :	11/09/08
Région :	RHÔNE-ALPES
Départements :	Drôme (26) et Isère (38)
	85 communes
Villes-portes :	Grenoble, Romans, Crest, Saint Marcellin, Vinay
	30 340 habitants
Superficie :	206 000 ha
Territoire :	Le Vercors se dresse à l'avant-poste des Alpes françaises. Quelques cols, des gorges profondes permettent d'accéder à un ensemble de paysages variés, mélanges de nature et d'espaces travaillés, sculptés par des générations d'agriculteurs, de pasteurs et de forestiers.
Occupation de l'espace (%) :	Agriculture 20%
	Forêt 70%



## L'agriculture sur le Parc

Type d'agriculture :	"bovins lait" et "ovins-caprins" dominants (69 % de la SAU est toujours en herbe)
SAU :	40 000 ha
1100 exploitations agricoles (EA) dont 485 professionnelles (RGA 2012) :	12 % des professionnelles en AB 28 % des professionnelles pratiquent la vente directe
Évolution :	Plus ou moins bien desservis par les voies de communication, ou proches de villes-portes dynamiques, les secteurs du territoire ont vu leur activité agricole subir l'influence de paramètres externes à l'échelon local (tels que la péri-urbanisation ou le tourisme) et global (PAC, cours du marché). Ces éléments ont conduit à une diversification des systèmes et à une mise en avant de la qualité.
Autres :	16 % des chefs d'exploitations professionnelles sont pluriactifs

## Agri-environnement : Stratégie du Parc

Le soutien à l'agriculture constitue le premier poste de dépense du Parc. Ce soutien est mené conjointement par le Parc et les agriculteurs au sein d'un partenariat ancien et ancré. En effet, les agriculteurs, qui ont largement contribué à la création du Parc, entretiennent des liens privilégiés avec ce dernier grâce à la création de l'Association pour la Promotion des Agriculteurs du Parc (APAP). Si le Parc s'est doté depuis quelques années d'un chargé de mission dans le domaine, ce rôle était auparavant totalement délégué à l'APAP. Une convention est établie entre le Parc, l'APAP et les chambres d'agriculture Drôme et Isère. L'agriculture du Vercors joue un rôle déterminant dans la gestion des paysages et l'entretien des milieux naturels à côté de sa fonction économique et sociale. Le Parc s'est donné pour objectif de soutenir des modes de gestion agricole favorisant la biodiversité et respectueux de la ressource en eau et des milieux aquatiques à travers les MAET et le concours "Prairies fleuries", l'étude d'une agriculture à "Haute Valeur Naturelle" dans le Vercors, l'économie d'énergie dans l'agriculture et l'utilisation des énergies renouvelables et la coordination du développement de l'agriculture biologique. Agriculture et tourisme sont en interrelations fortes sur le territoire du Parc. L'agriculteur assure le fonds de commerce en maintenant les paysages. Le Parc veut également encourager les systèmes économiques transformant et valorisant les productions locales de façon collective (Marque Parc, AOC, Fermes du Vercors, Fermades, races locales). Par ailleurs, le maintien d'un tissu rural vivant implique la pérennisation des entreprises agricoles sur le territoire, et la valorisation du métier d'agriculteur. Dans ce sens, le Parc souhaite assurer la pérennité des entreprises agricoles et la qualité de vie des agriculteurs (ex : service de remplacement des agriculteurs). Enfin, des nouveaux modes de transformation et de commercialisation des produits locaux de qualité, des actions de diversification et des formes nouvelles de pluriactivité sont à rechercher, promouvoir et soutenir. Le Parc souhaite accompagner les évolutions dans l'agriculture.

## Agri-environnement : Les actions menées

Thème	Titre	Objectif	ACTIONS	
			Démarche	Position/ Partenaires
<b>Soutien à des systèmes de production respectueux de l'environnement</b>				
<i>Contexte et enjeux</i> Systèmes d'élevage dominants. 69% de la SAU est toujours en herbe.				
Projet agricole territorial	ÉLABORATION D'UN PSADER	Financer des actions collectives et structurantes dans les domaines agricoles et forestiers	Le Parc a élaboré son projet Stratégique Agricole et de Développement Rural (PSADER) 2010-2014. Le PSADER est une démarche contractuelle avec la région Rhône Alpes qui permet au Parc du Vercors de bénéficier de financements supplémentaires pour des actions collectives et structurantes dans les domaines agricoles et forestiers. Le PSADER est un programme d'actions sur 5 ans s'appuyant sur les enjeux agricoles et forestiers déjà définis dans la Charte du Parc.	Initiateur et pilote
	AGRICULTURE BIOLOGIQUE	Accompagner le développement de l'agriculture biologique	Coordination du développement de l'agriculture biologique. Problème du développement du Bio : pas de production de céréales sur le territoire donc obligation pour les éleveurs d'acheter les céréales Bio (onéreux). L'APAP doit conduire une opération visant à mettre en place un groupement d'achat d'aliments Bio.	Associé et financeur/APAP
Eau	CONTRAT DE RIVIÈRE	Soutenir des modes de gestion agricoles respectueux de la ressource en eau et des milieux aquatiques	Collaboration au travail sur le prochain contrat de rivière (avec le chargé de mission eau). Le premier contrat de rivière portait sur l'assainissement et la mise aux normes des bâtiments d'élevage (de 1995 à 2002). Le deuxième contrat de rivière concernera la préservation des milieux (zones humides, ripisylves...) avec des pratiques agricoles adaptées.	Chargé de mission agricole associé, PNRV pilote

### Préservation des espaces naturels et de la biodiversité

Contexte et enjeu	Les milieux qui s'entrecroisent, ces espèces (faune et flore) qui cohabitent, participent au patrimoine naturel du Vercors. Cultures, prairies ou alpages de montagnes, les milieux ouverts sont très diversifiés. On y trouve aussi bien des champs de lavande que des prairies de fauches, des ongulés sauvages ou des espèces domestiques. Les milieux rocheux sont omniprésents dans un massif calcaire comme le Vercors. Ce réseau d'espaces naturels remarquables, dont la réserve naturelle des Hauts-Plateaux constitue le cœur de nature du Parc et un « laboratoire scientifique », doit faire l'objet d'une gestion coordonnée et cohérente en termes de recherche et de suivi scientifique, d'actions de gestion et de programmes de sensibilisation et d'accueil des publics. Les espaces naturels ordinaires, agricoles et forestiers, ne font généralement pas l'objet de mesures réglementaires de protection et d'outils ou de statuts particuliers de gestion. Ils constituent une richesse pour la biodiversité du massif du Vercors qu'il s'agit d'observer, de suivre et de préserver en étroite relation avec les acteurs qui les gèrent. Si l'eau est un élément rare dans le Vercors, les milieux humides ont d'autant plus d'importance. On rencontre par exemple des zones humides, des rivières, des mares, des tourbières, de vastes réseaux de rivières souterraines ... Ces différents milieux sont aussi le lieu de vie d'innombrables espèces animales et végétales.			
Milieux prairiaux et pastoraux	TRAVAIL SUR LES MAET		Le Parc est "opérateur" des MAET sur plusieurs sites Natura 2000 avec plusieurs mesures : * Mesure Herbe_09 (plan de gestion pastorale) sur les milieux pastoraux, * Mesure Herbe_07 sur les prairies fleuries, * Maintien de milieux ouverts (réouverture des milieux en déprise) avec des pratiques adaptées, * la limitation de fertilisation.	"Opérateur" des MAET
	MAE À OBLIGATION DE RÉSULTATS	Soutenir des modes de gestion agricoles favorisant la biodiversité	Participation au programme de recherche DIVA II MAE à obligation de résultats (Herbe_07 et Herbe_09).	Associé
	ÉTUDE : L'AGRICULTURE À HAUTE VALEUR NATURELLE (HVN) DANS LE VERCORS		Plusieurs pays européens se sont lancés dans la traduction du concept HVN sur leur territoire (ex : Bulgarie) mais la France s'est plutôt attachée à l'agriculture Haute Valeur Environnementale. Dans le cadre d'un programme Leader "L'économie du Paysage", le Parc travaille sur la caractérisation de l'agriculture à Haute Valeur Naturelle (HVN) dans le parc du Vercors (mémoire d'élève ingénieur : Camille Doumas), en lien avec ASca, AgroParis Tech, le GIS Alpes-Jura animé par le SUACI des Alpes du Nord. Participation à des échanges nationaux et européens sur l'agriculture HVN.	Initiateur et pilote
	ÉLABORATION DE PLANS PASTORAUX TERRITORIAUX (PPT)	Accompagner l'activité pastorale dans le respect des milieux et du multiusage	Le Plan Pastoral Territorial (PPT) est un contrat avec la Région Rhône-Alpes permettant à un territoire d'accompagner un programme d'actions sur l'activité pastorale avec un financement partiel de la Région. - Elaboration du PPT de la Réserve naturelle des hauts plateaux du Vercors. - Collaboration à l'élaboration et au suivi des autres PPT du territoire.	Initiateur et pilote Associé
	RECHERCHE : INTERACTIONS ÉLEVAGE ET TERRITOIRE	Soutenir des modes de gestion agricoles favorisant la biodiversité	Programme de Recherche international MOUVE (INRA, CIRAD, CEMAGREF, SUACI Alpes du Nord...) sur les interactions Elevage et Territoire dans la mise en mouvement de l'intensification écologique.	Associé
ORGANISATION DU CONCOURS PRAIRIES FLEURIES (depuis 2010)				Initiateur et pilote local

### Préservation de la biodiversité domestique

Préservation de races locales	RACE VILLARD DE LANS ou "VILLARDE"	Sauvegarder une race à faible effectif	La race bovine "Villard de Lans" ou "Villarde" est originaire du Vercors. On trouve moins de la moitié des effectifs sur le territoire du Parc et moins de 400 femelles en tout. Le Parc travaille avec l'Organisme de Sélection des Races Alpines Réunies (Hérens, Abondance, Villarde) : présence sur le salon de l'agriculture, soutien financier à l'association locale, appui en ingénierie.	Associé (suivi, appui) / association locale, organisme de sélection
	"CHEVAL DU VERCORS"	Soutenir les associations de race	Le "Cheval du Vercors" n'est pas une race reconnue officiellement. Il existe une association locale qui souhaite stabiliser la race. Appui en ingénierie et appui financier du Parc à l'association.	Associé (appui) / association
	POULE "GRISE DU VERCORS"		Accompagnement du Parc pour mobiliser des moyens financiers	Associé / association, chambre d'agriculture 26

### Energie, climat et agriculture

Projet territorial	Plan Climat Énergie Territorial à venir			
Programme régional	PROGRAMME DE RECHERCHE-DÉVELOPPEMENT CLIMADAPT	Mieux comprendre l'évolution du climat	Participation au programme régional de recherche-développement Climadapt du GIS Alpes-Jura : adaptation des exploitations agricoles aux évolutions du climat. Observations et éléments de recherche sur l'évolution du climat et sur les questions agricoles. Le Parc va également participer au programme de recherche national GICC SECALP (CEMAGREF, CNRS, INRA...) sur l'adaptation des territoires alpins à la recrudescence des sécheresses dans un contexte de changement global.	Associé
Accompagnement des exploitations agricoles	RÉALISATION DE DIAGNOSTICS PLANETE	Limiter les dépenses énergétiques sur les exploitations agricoles	Des diagnostics PLANETE ont été réalisés sur des fermes par l'APAP.	Associé
	MAÎTRISE DES CONSOMMATIONS EN ÉLECTRICITÉ		Le Parc a lancé un programme d'observations des consommations électriques dans les élevages laitiers (ex : tank à lait, salle de traite) pour constituer des références et fournir des conseils appropriés sur les économies d'électricité (ex : installation d'un pré-refroidisseur, d'un récupérateur de chaleur). 8 fermes ont été équipées d'instruments de mesures sur le territoire.	Initiateur, puis associé
Valorisation énergétique de la biomasse	RÉFLEXION SUR LA MÉTHANISATION	Valoriser les effluents d'élevage	Le Parc démarre une réflexion sur la méthanisation à l'échelle de la ferme.	Initiateur et associé

### Paysage, foncier agricole et gestion de l'espace

Maintien de l'activité agricole et lutte contre la déprise	ACCÈS AUX PARCELLES ET ABEUVEMENT	Lutte contre la déprise agricole	Le Parc mobilise des financements pour aménager des accès aux parcelles et des points d'abreuvement pour le bétail.	Initiateur
	TRANSMISSION DES EXPLOITATIONS	Maintenir le maximum d'agriculteurs	L'APAP et l'ADASEA (chambre d'agriculture) vont travailler sur la cessation d'activité et la transmission des fermes en lien avec les collectivités. Mise en place de comité locaux d'installation pour repérer les agriculteurs qui cesseront leur activité et faciliter les reprises.	Initiateur puis associé / APAP et ADASEA

**Valorisation des productions et démarches de circuits courts**

Contexte et enjeux	L'activité économique n°1 sur le territoire du Parc du Vercors est l'activité touristique. Certaines agglomérations sont très proches (Grenoble Valence). Ces éléments de contexte facilitent l'organisation des filières courtes, solutions permettant aux exploitations d'augmenter la valeur ajoutée sur leurs productions, encouragées, accompagnées par le Parc du Vercors via l'Association pour la Promotion des Agriculteurs du Parc. Cette association est dotée de moyens humains (5 ETP), financés en grande partie par le Parc qui suit de près les actions de l'association. Le Parc confie notamment à l'association l'animation des groupes de producteurs bénéficiaires de la Marque Parc.			
Valorisation des productions	MARQUE PARC	Soutenir une agriculture valorisant les productions locales et s'appuyant sur les valeurs liées au territoire et à l'environnement	Gestion de la Marque Parc sur les produits agricoles, (audits, agréments, conventions) : Marque Parc agneaux, Marque Parc truites et salmonidés, Marque Parc fromages fermiers, Marque Parc PPAM et Marque Parc viande bovine.	Initiateur, pilote /APAP
	AOC BLEU DU VERCORS-SASSENAGE		Accompagnement de l'AOC Bleu du Vercors-Sassenage (créée à l'initiative d'éleveurs). L'aire d'appellation est comprise dans le territoire du Parc. Le Parc est venu en appui (animation, communication), en lien avec la structure SIVER (syndicat), logée au Parc. Le Parc souhaiterait intégrer davantage d'environnement au cahier des charges de l'AOC. Projet PIDA Bleu du Vercors-Sassenage (procédure de la région pour aider une filière). La Fête du Bleu (10ème en 2010), est devenue la fête du Parc.	Associé (appui) / SIVER
Appui à la transformation	Projet d'atelier collectif pour une transformation individuelle en lait (projet abandonné)			Associé
	ACCOMPAGNEMENT DE LA COOPÉRATIVE VERCORS LAIT	Accompagnement de la filière laitière	Le Parc accompagne la Coopérative Vercors lait afin de dépasser ses difficultés (financières notamment) suite au détachement du groupe Lactalis et à sa gestion en direct depuis 2003. Le Parc a acheté un camion pour la coopérative.	Appui / coopérative
Appui à la promotion et à la commercialisation	RÉSEAU "FERMES DU VERCORS"	Valoriser les producteurs fermiers engagés dans des démarches de qualité, notamment en termes d'accueil	Basée sur une charte, la marque déposée « Fermes du Vercors » assure la promotion des agriculteurs volontaires qui s'engagent dans un ou plusieurs projets agro-touristiques, choisis entre plusieurs activités de vente directe (vente à la ferme, vente sur les marchés), ou d'accueil (repas, visites, hébergements). Le réseau, géré par l'APAP, est constitué de plus de 50 fermes (nombre en augmentation). Ses actions principales sont l'édition d'un dépliant, une signalétique, organisation de marchés, site internet...	Associé / APAP
	L'APPROVISIONNEMENT DE LA RESTAURATION COLLECTIVE PAR LES AGRICULTEURS (dans le cadre du programme "Alimentation Santé et Territoire")	Accompagner les évolutions économiques dans l'agriculture et les services	Le projet « Alimentation - Santé - Territoire » pour les cantines scolaires et les centres de vacances est une opération qui a démarré en 2005. Une étude de marché a été faite en 2009 afin de concevoir une organisation rationnelle du plateau du Vercors en produits locaux et produits bio. Ensuite il s'agit de mettre en cohérence la production locale avec la demande par une organisation adéquate des producteurs et l'organisation de l'approvisionnement. Au programme : des formations pour les cuisiniers et les économistes des établissements scolaires, des animations pédagogiques sur les lieux de restauration collective, un accompagnement des producteurs, un accompagnement des collectivités pour les cantines, promotion de l'opération et son évaluation...	Initiateur / APAP Associé / Programme LOCCATERRE
	MARQUE PARC "VIANDE DU VERCORS" ET PARTENARIAT ÉLEVEURS /BOUCHERS	Mettre en lien producteurs et commerçants pour la valorisation d'un produit	Partenariat éleveurs/bouchers locaux dans la valorisation de la Marque Parc « Viande du Vercors ». La Marque Parc « Viande du Vercors » est une « microfilière » qui réunit actuellement 11 éleveurs et 5 bouchers locaux. La connaissance réciproque entre les éleveurs et les bouchers permet aux seconds de vendre les produits et d'informer leurs clients sur l'origine, les pratiques agricoles, et la confiance entre eux leur permet de dépasser des problèmes de livraison, de corriger la qualité...	Associé / APAP
Promotion/ communication	TOURISME ET AOC	S'appuyer sur l'AOC pour développer le tourisme	Participation au programme du GIS Alpes-Jura : RessTerr (ressources territoriales) avec le Bleu du Vercors-Sassenage. Postulat : l'AOC est une ressource pour le territoire, pour l'économie agricole mais plus largement pour l'économie touristique. Communication commune entre monde agricole et monde du tourisme (ex : au Salon de l'agriculture).	Associé / GIS, RessTerr, SIVER
Qualité de vie en agriculture	LE SERVICE DE REMPLACEMENT DES AGRICULTEURS	Assurer la pérennité des exploitations agricoles et la qualité de vie des agriculteurs	Relation avec le Groupement d'Employeurs à vocation de remplacement crée par l'APAP et le Parc pour maintenir des agriculteurs sur le territoire et limiter l'exode rural.	Associé / APAP
	LES RELATIONS AGRICULTEURS-RÉSIDENTS		Accompagnement de la Communauté de communes du Massif du Vercors (CCMV) sur la "médiation" (relations agriculteurs-résidents)	Associé / CCMV et APAP
Agriculture et culture	LES SOIRÉES SPECTACULINAIRES DES "FERMADES"	Lier culture et agriculture	Les Fermades sont des repas-spectacles programmés chez des agriculteurs du Vercors. Pour chaque soirée, le spectacle est précédé d'un repas ou d'un goûter, préparé avec les produits de la ferme ou des « fermes du Vercors® » voisines. L'objectif de la manifestation est de permettre aux lieux de vie et de travail que sont les exploitations agricoles, de gagner une reconnaissance sociale et culturelle. Les fermes deviennent des endroits « tendance » ou des artistes viennent se produire devant un public restreint (80 personnes en moyenne) et le public se régale le ventre d'un plat traditionnel et les yeux d'un spectacle digne des programmations urbaines.	Associé et financeur/APAP
<b>CONTACTS :</b>				
<b>Parc : 04 76 94 38 26</b>				
<b>Chargés de mission :</b>				
Jean-Luc LANGLOIS	Agriculture	jean-luc.langlois@pnr-vercors.fr	04 76 94 38 05	